

## **TROIS HOMMES ET UNE FEMME DE CONVICTION**

### **POUR UNE MEMOIRE UTILE AU PRESENT**

*« Que le Mémorial du camp des Milles apporte aux jeunes générations, des connaissances, des repères leur permettant à leur tour de combattre les intolérances qui peuvent gâcher les si belles richesses et potentialités de notre monde ! »*

*« Je sais maintenant, au bout du chemin souvent difficile qui a été le mien, que cette Mémoire survivra pour protéger vos enfants et pour rappeler ce que furent le nazisme et le racisme... afin que nul n'oublie, afin que nul ne doute, afin que nul ne nie ! »*

*« Les bourreaux et les complices n'étaient pas des martiens. C'étaient des hommes ordinaires, qui faisaient ou laissaient faire... Tandis que d'autres résistaient... Le terreau du pire est toujours actif et l'humanité n'est probablement ni pire ni meilleure. Mais nous savons aujourd'hui que l'impensable est possible et il faut donc que chacun apprenne de cette expérience du pire »*

Journée exceptionnelle au Camp des Milles en ce 14 octobre 2013. Ces mots de Denise Toros-Marter, déportée à 16 ans à Auschwitz, de Louis Monguilan, résistant déporté à Mauthausen, de Sidney Chouraqui, engagé volontaire dans les Forces Françaises Libres, et de son fils Alain porteur de la réalisation du Site-Mémorial du camp des Milles, résonneront longtemps dans l'esprit des 200 jeunes venus participer à l'hommage qui était rendu à ces quatre initiateurs du projet.

Un an après l'inauguration de ce lieu pédagogique innovant, tous quatre avaient accepté de témoigner devant les lycéens, enseignants, élus, bénévoles ou simples citoyens qui se sont rassemblés dans le grand auditorium du Site-Mémorial et qui ont été émus par ce bel exemple de ténacité, d'intelligence dans l'action et de militantisme.

Un échange riche a eu lieu entre les jeunes présents et les témoins de l'histoire, devenus acteurs d'un combat citoyen nécessaire pour la mémoire du Camp des Milles : *« Lutter pour un mémorial au Camp des Milles, c'était le même élan, le même objectif. »*

Après la projection d'un film présentant les origines et les objectifs du Site-Mémorial, Mme Maryse Joissains-Masini, Maire d'Aix en Provence décerna à chacun la médaille de la Ville en remerciement de leur travail pour que s'ouvre ce haut-lieu de mémoire et d'éducation.

*« Que ces jeunes citoyens du monde aient la sagesse qui a manqué à leurs aînés pour empêcher que de telles horreurs ne se reproduisent »* a souhaité Maryse-Joissains en s'adressant aux jeunes des lycées Cézanne et de Celony, du lycée Militaire d'Aix-en-Provence ainsi que du lycée Paul Langevin de Martigues.

Le souhait du Maire rejoignait l'appel lancé par les anciens résistants et déportés présents pour une vigilance de chacun contre toutes les dérives extrémistes d'aujourd'hui.

Ce fut aussi l'occasion pour la direction et le personnel du Site-mémorial de remercier tous ceux qui ont initié cette belle aventure citoyenne et qui continuent d'œuvrer sans relâche au service du projet.

Consciente de la belle responsabilité qui lui incombe d'assurer le développement de ce Mémorial qu'ils ont créé malgré tant de difficultés, cette équipe travaille chaque jour à être digne de l'héritage ainsi légué à leur génération comme aux suivantes.

#### **Contacts Presse :**

##### **ODILE BOYER**

odile.boyer@campdesmilles.org  
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

##### **DINESH TEELUCK**

dinesh.teeluck@campdesmilles.org  
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

**Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy .**

**Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"**

**L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.**

**Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m<sup>2</sup> de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :**

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XX<sup>e</sup> siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. **Entrée libre.**

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. **Entrée libre.**

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation. **Accès libre.**

**Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :**

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF et le Groupe Alteor.